

SE DESAUTEL FORMATION La Formation Incendie



*Evaluation, conseil
et programmes de formation*



DESAUTEL
PROTECTION INCENDIE



► Rappel de la réglementation

Extraits du code du travail

Article L. 4141-2

Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des travailleurs qu'il embauche, et ceux qui changent de poste de travail ou de technique, des travailleurs liés par un contrat de travail temporaire ou à durée indéterminée.

L'étendue de l'obligation établie par le présent article varie selon la taille de l'établissement la nature de son activité, le caractère des risques qui y sont constatés et le type des emplois occupés par les salariés concernés.

Article R. 4227-28:

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Article R. 4227-34:

Les établissements dans lesquels peuvent se trouver occupées ou réunies habituellement plus de cinquante personnes, ainsi que ceux, quelle que soit leur importance, où sont manipulées et mises en oeuvre des matières inflammables mentionnées à l'article R. 4227-22 sont équipés d'un système d'alarme sonore.

Article R. 4227-37:

Dans les établissements mentionnés à l'article R. 4227-34, une consigne de sécurité incendie est établie et affichée de manière très apparente :

1° Dans chaque local pour les locaux dont l'effectif est supérieur à cinq personnes et pour les locaux mentionnés à l'article R. 4227-24.

2° Dans chaque local ou dans chaque dégagement desservant un groupe de locaux dans les autres cas.

Article R.4227-39:

La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois.

Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Des questions complémentaires sur la réglementation ?

N'hésitez pas à nous contacter !



DESAUTEL
est membre du **GEFPI**
(Groupement des Entreprises
de Formation Prévention
au risque Incendie)

Sommaire

Etudes et conseil

| | |
|--|----|
| Organisation de la gestion de l'urgence..... | P4 |
| Accompagnement à la prévention incendie..... | P5 |
| Analyse de risques..... | P6 |
| Risques industriels (sites pétroliers et chimiques)..... | P7 |



Formations à la lutte contre le feu

| | |
|--|-----|
| Formation Feux réels avec bac à feu..... | P8 |
| Formation sans feu réel..... | P9 |
| Instructions au poste de travail..... | P10 |



Formations à la lutte contre le feu - Unités mobiles et outils innovants de formation

| | |
|---|-----|
| Unité Portable de Formation Incendie..... | P11 |
| Unités mobiles légères..... | P12 |
| Laboratoire mobile feux réels..... | P13 |



Formations incendie et matériels hydrauliques

| | |
|--|-----|
| Utilisation du matériel hydraulique..... | P14 |
| Appareil respiratoire isolant..... | P15 |
| Equipier de seconde intervention..... | P16 |
| Feux d'hydrogène et acétylène..... | P17 |



Formations à l'évacuation

| | |
|---|-----|
| Equipiers d'évacuation..... | P18 |
| Mise en place d'un exercice d'évacuation..... | P19 |
| Mise en sécurité et transfert horizontal dans les établissements de type U et J..... | P20 |
| Mise en oeuvre d'une évacuation dans les petits établissements..... | P21 |



Formations au secourisme

| | |
|--|-----|
| Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail (SST)..... | P22 |
| Maintien et actualisation des compétences du SST..... | P23 |
| Initiation à la prise en charge de l'arrêt cardiaque et à l'utilisation des défibrillateurs cardiaques (DEA)..... | P24 |



page
25

Autres formations et prestations

page
26

Réseau de proximité



► Organisation de la gestion de l'urgence

Vous aider à organiser la mise en sécurité de votre établissement en cas de sinistre

Description

90-00.520

Il s'agit d'une prestation de conseil qui va permettre de dessiner le schéma général de l'organisation de la gestion de l'urgence dans votre établissement et de répondre aux questions essentielles que l'on se pose en cas de sinistre : qui fait quoi, quand, et comment ?

Cette phase va également permettre de déterminer le nombre de guides et de serre-files à former lors de la phase suivante.

Au cours d'une visite ciblée de l'établissement, le conseiller vérifie également les consignes, plans d'évacuation et d'intervention, et les autres matériels facilitant l'évacuation du personnel et du public.

Résultat

Remise d'un document de synthèse avec photos techniques présentant l'étude de l'organisation de l'urgence proposée, et les moyens (humains, techniques, matériels et formation) à mettre en œuvre pour que les consignes mises en place soient opérationnelles.



Environ 3h30
(variable selon l'établissement).



Les membres de la direction ou leur délégué.



► Accompagnement à la prévention incendie

Vous aider dans votre démarche de prévention des incendies dans votre établissement

Description

90-00.521

Vous accompagner dans la compréhension et la mise en œuvre de vos obligations sur la sécurité incendie, par rapport :

- A la classification du site.
- A l'activité de l'établissement.
- Au nombre de salariés.
- Aux fluides utilisés.
- Aux outils et procédés de fabrication.
- Aux modes de stockage.
- Aux matières dangereuses.
- Aux zones A.T.E.X.
- Aux moyens de secours.
- Aux organes de sécurité.
- A l'organisation de la gestion de l'urgence.
- Aux contrats de maintenance obligatoires.
- Au registre de sécurité.

Résultat

Après la prestation la Société DESAUTEL élabore un recueil technique, en six chapitres, avec appui de photos, pour vous sensibiliser sur les points à améliorer, et les points qui seraient susceptibles d'être dangereux à court terme.

Ce recueil établit aussi une mesure des écarts sur les moyens de secours et les organes de sécurité par rapport à votre activité et à vos risques.



De 6 à 8 heures
(variable selon l'établissement).



Les membres de la direction ou leur délégué.





► Analyse de risques

Vous aider à protéger les points névralgiques de votre établissement et à réduire le risque d'incendie

Description

90-00.560

Examen des moyens et procédures existants dans l'établissement et évaluation des actions à mener en matière de sécurité incendie.

- Analyse des mesures de prévention contre l'incendie.
- Organisation de la gestion de l'urgence.
- Analyse des moyens matériels concourant à la sécurité.
- Analyse des consignes de sécurité existantes et envisageables
- Analyse des conformités réglementaires relatives à la prévention et la protection contre l'incendie, et à la maintenance des installations
- Personnels ayant un rôle de sécurité dans l'établissement.
- Prise en compte des entreprises extérieures et des tiers
- Zones et locaux à risques.
- Analyse des points névralgiques et points dangereux et création d'une matrice de criticité des points vulnérables de l'établissement
- Formations.
- Mise en cohérence des moyens techniques, matériels et humains, avec l'organisation cible définie dans l'analyse
- Hiérarchisation des actions à mener en matière de sécurité incendie

Résultat

Une note de synthèse complète, argumentée par le biais de photos et d'un plan d'actions entièrement personnalisé, permettant un suivi rapide et efficace des actions restant à mener en matière de sécurité incendie.



Environ 1 journée
(variable selon l'établissement).



Les membres de la direction ou leur délégué.



► Risques industriels

Analyser les risques spécifiques aux sites pétroliers et chimiques

Description

Notre division « Risques Industriels » peut vous aider dans l'analyse des risques spécifiques de l'industrie pétrochimique et des sites Seveso.

Rédaction des études de dangers :

- Sélection des scénarios
 - Analyse détaillée des scénarios retenus (approche déterministe et probabiliste)
 - Etude des effets dominos
 - Etude des éléments importants pour la sécurité (EIPS)
 - Etude de l'adéquation entre les risques existants et les moyens d'anticipation opérationnels
 - Proposition d'améliorations et combinaisons d'améliorations pour positionner le site en zone tolérable.
- Mise à jour de l'étude de danger existante

Rédaction du Plan d'Opération Interne

- Propositions d'amélioration



Variable selon l'établissement



► Formation feux réels avec bac à feu



Connaître les premières mesures à appliquer en cas de départ de feu

Description

90-00.505

- Le feu et ses conséquences.
- Les dangers des fumées.
- Conduite à tenir : alarme, extinction, évacuation.
- L'organisation de la sécurité dans l'établissement
- Alerte, mesures de prévention, consignes.
- Présentation des moyens de secours.

Exercices pratiques : Mise en situation sur départs de feux réels.

Info

Prévoir une salle pour la théorie et un emplacement à l'extérieur pour la partie pratique.

Option

90-00.507

Manipulation de RIA
(prévoir 30 minutes supplémentaires)



2h30 à 3h00



Tous les personnels
des établissements
industriels, tertiaires
et commerciaux, et
petits établissements urbains.
Maximum 12 personnes
par session.



Le + Desautel

- Validation de l'acquisition des compétences par le biais d'un logiciel innovant et personnalisable.
- Tous les stagiaires manipulent des extincteurs

► Formation incendie sans feu réel

Connaître les premières mesures à appliquer en cas de départ de feu

Description

90-00.501

- Le feu et ses conséquences.
- Les dangers des fumées.
- Conduite à tenir : alarme, extinction, évacuation.
- L'organisation de la sécurité dans l'établissement
- Alerte, mesures de prévention, consignes.
- Présentation des moyens de secours.
- Si possible, utilisation à blanc d'extincteurs.

Exercices pratiques:

Visite ciblée de l'établissement et sensibilisation à l'évacuation

Info

Prévoir une salle pour la théorie.



2h00



Tous les personnels des établissements industriels, tertiaires et commerciaux, et petits établissements urbains.
Maximum 12 personnes par session.



Le + Desautel

Validation de l'acquisition
des compétences par le biais d'un logiciel
innovant et personnalisable

► Instructions au poste de travail

Vérifier les acquis des formations incendie réalisées précédemment

Description

90-00.510

Ce n'est plus votre personnel qui vient en formation, mais notre formateur qui accompagne vos salariés sur leur poste de travail !

Dans le cadre d'un recyclage incendie de votre personnel, et sur la base d'une grille de questionnement, notre formateur se déplace auprès de vos collaborateurs pour les sensibiliser aux risques d'incendie sur leur poste de travail. Par un jeu de questions-réponses, les points suivants sont abordés :

- Le feu et ses conséquences.
- Les dangers des fumées.
- Conduite à tenir : alarme, extinction, évacuation.
- L'organisation de la sécurité dans l'établissement
- Alerte, mesures de prévention, consignes.
- Utilisation des moyens de secours



4h00
(15 à 20 minutes par apprenant)



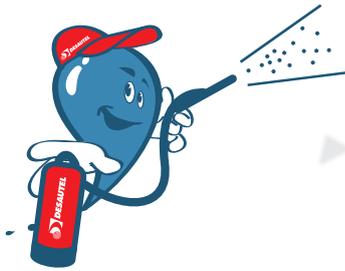
Tous les personnels des établissements industriels, tertiaires et commerciaux, et petits établissements urbains, ayant déjà suivi au moins une formation à la lutte contre le feu



Le + Desautel

Une solution originale et dynamique de validation pour la vérification des acquis des précédentes formations





► Unité Portable de Formation Incendie

Réaliser une formation incendie interactive sur simulateur

Description

90-00.593

Le principe du système :

Il s'agit d'un kit de formation interactif permettant la reproduction fidèle de plusieurs types de situations de feu pour familiariser les personnes à la mise en œuvre efficace des moyens de premier secours.

Un outil performant et économique :

- Permet de former entre 32 et 50 personnes par jour.
- Formation et utilisation non limitées et permettant la répétition des exercices
- Planning de passage aisé à réaliser : par session par exemple
- Faible durée d'immobilisation des stagiaires : gain de temps et de productivité

Réalisme de la simulation interactive :

Pas d'utilisation de produits extincteurs (notamment de poudre) ni manipulation de produits inflammables : aucune logistique.

Une formation complète :

- Diversité des scénarios (24).
- Tient compte des spécificités de l'établissement.

Une solution simple et pratique :

- Exploitable toute l'année par tous temps.
- Temps d'installation réduit (une demi-heure).
- Matériel très léger facilitant ainsi le transport.
- Le système peut être intégralement contrôlé à distance grâce à sa télécommande.



Location à la semaine
ou au mois



► Unité mobile légère



Réaliser, dans le même espace, une formation incendie interactive sur simulateur et une formation sur feu réel

Description

90-00.605/607

Théorie : réalisée à l'aide d'un logiciel novateur et personnalisable

- Les fondamentaux de l'incendie (triangle du feu, classes de feux, modes de propagation)
- Les dangers des fumées
- L'alarme, l'alerte,
- Les moyens de secours contre le feu

Le point feu réel :

- Un point feu gaz butane, permettant de mettre les apprenants en situation réelle face à une flamme
- Espace clos, perception de la chaleur
- Utilisation d'extincteurs à eau
- Organes de sécurité (téléphone, consigne, coupure fluide, D.M)

Le simulateur : est un produit exclusif DESAUTEL.

L'apprenant qui entre dans l'unité mobile se trouve face à un écran, qui diffuse un scénario de départ de feu; ce scénario est défini par le formateur en fonction du lieu de travail de l'apprenant, et des risques d'incendie dans son environnement de travail.

L'unité mobile légère peut accueillir jusqu'à 8 apprenants par session, en 1h00 avec 15min de pause entre chaque groupe (48 apprenants/jour), soit 24 apprenants en une demi-journée. 5 programmes standards possibles + programmes à la carte.

Info

Prévoir une prise électrique pour le fonctionnement de l'U.M.L, et son accessibilité: (L: 7,50 m x l: 3 m x H: 3 m)





► Laboratoire mobile feux réels

Réaliser une formation incendie sur feu réel

Description

90-00.579/580

Le laboratoire mobile feux réels est le seul outil dans lequel les apprenants abordent quatre mises en situation différentes sur feux réels :

- le tableau électrique
- l'ordinateur
- la friteuse
- le feu de poubelle

avec la possibilité également de manipuler un RIA (de votre installation)

Capacité de formation:

Le Laboratoire Feux Réels permet d'accueillir des sessions de 12 apprenants. Il est possible de réaliser 4 sessions d'1h45 par jour, soit **48 apprenants** formés en une journée et 24 apprenants en demi-journée (prévoir 15 minutes de pause entre chaque session) .

L'unité mobile « Laboratoire Feux Réels » sera particulièrement destinée à des entreprises ayant eu l'habitude de réaliser des formations incendie sur terrain d'exercice, et souhaitant, pour des motifs organisationnels ou des raisons environnementales, réaliser les formations incendie en unité mobile. En effet, le ressenti du rayonnement reste particulièrement frappant dans cette unité mobile, et proche de celui de formations sur terrain d'exercice.

La théorie est appuyée sur un logiciel exclusif et innovant, très interactif, et qui permet, très facilement, d'intégrer les spécificités de votre établissement, et de s'assurer de l'acquisition des compétences par les apprenants.

Info

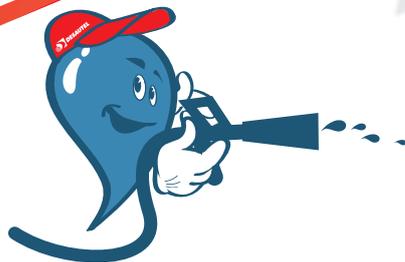
Prévoir une prise électrique pour le fonctionnement de l'unité mobile, et son accessibilité: (L: 13 m x l: 5 m x H: 3,80 m

Option

90-00.579R /580R

Manipulation de RIA





► Formations incendie et matériels hydrauliques

Savoir utiliser le matériel hydraulique, pour éteindre un feu ou contenir un incendie, dans l'attente de l'arrivée des secours extérieurs.

Description

90-00.517

- Le travail en binôme
- Connaissance des différents types de matériels hydrauliques.
- Les techniques d'établissement du matériel.
- Les procédures et techniques d'attaque du feu.

Exercices pratiques:

Différentes mises en situations en fonction des attentes, avec ou sans feux réels.



3h00



Equipiers de seconde intervention ou les référents intervention des entreprises industrielles ou tertiaires.
10 personnes maximum.

Pré-requis

Les stagiaires doivent avoir suivi au moins une formation à la lutte contre le feu





► Formation à l'appareil respiratoire isolant

Savoir intervenir ou travailler en toute sécurité avec un appareil respiratoire isolant (A.R.I.), en atmosphère toxique, espace clos non ventilé, pour la pollution, la lutte contre l'incendie, ou l'évacuation.

Description

90.00.515

- Les différents types d'appareils de protection respiratoire.
- Connaissance de l'appareil respiratoire à circuit ouvert.
- Les contraintes physiques.
- Le travail en binôme et les règles de sécurité.
- L'entretien du matériel.

Pour la lutte contre l'incendie la pédagogie est complétée par :

- La ligne guide et la liaison personnelle.
- La mission du contrôleur et binôme de sécurité.
- L'intervention en milieu enfumé.
- Les dangers des fumées.
- Le sauvetage d'une personne.

Exercices pratiques : Différentes mises en situation en fonction des attentes de la formation et du contexte d'utilisation des ARI dans votre établissement



Formation initiale : 7h00
(pour 6 apprenants maximum.)
Maintien des acquis : 3h30
(pour 6 apprenants maximum.)



Equipiers de seconde intervention et le personnel référent à l'utilisation d'un A.R.I.

Info

Le port de l'appareil respiratoire isolant pouvant demander des efforts physiques importants, il est indispensable de s'assurer de la condition physique de l'utilisateur et de consulter un médecin du travail



Le + Desautel

Des formations
réalisées par des animateurs
qualifiés "Formateurs ARI"





► Formation Equipier de seconde intervention

Savoir travailler en équipe afin d'utiliser les moyens de secours et organes de sécurité, en attendant l'arrivée des secours extérieurs. Cette formation est adaptée en fonction des moyens de secours, des consignes de sécurité, des équipements de protection individuelle, et de l'organisation sécurité de l'établissement.

Description

- Rôle de l'équipe E.S.I, ses missions en cas d'incendie, d'incident technique, ou de secours à personnes.
- Rappel des consignes de sécurité (plan d'intervention, évacuation, P.O.I)
- Les moyens de secours et organes de sécurité propres à l'établissement.
- Rappels sur l'appareil respiratoire isolant et le sauvetage d'une personne en espace clos.
- Rappel des étiquetages des produits dangereux, et codes couleurs des bouteilles de gaz sous pression.
- Règles pour les établissements de lances en binôme.
- Les communications radio entre une équipe E.S.I et les secours extérieurs.
- Les atmosphères explosives.
- Les équipements de protection individuelle

Exercices pratiques : En fonction de la mission des E.S.I, nous pouvons vous proposer la pédagogie pratique adaptée, dans votre établissement, en unité mobile, ou dans nos écoles du feu.



A déterminer en fonction de la construction du programme pédagogique.



► Formation sur feux d'hydrogène et d'acétylène

Savoir intervenir sur une fuite d'hydrogène ou d'acétylène enflammé, en utilisant le matériel approprié en toute sécurité.

Description

90-00.562

- Rôle des personnes référentes pour intervenir sur une fuite d'hydrogène ou d'acétylène en feu.
- Rappel du phénomène de combustion, des causes et effets de l'incendie, et des modes de propagation.
- Les atmosphères explosibles, le point éclair, et le domaine d'inflammabilité des gaz
- Les agents extincteurs et les procédés d'extinction.

Exercices pratiques:

- Mises en situations de fuites d'hydrogène et/ou d'acétylène enflammé sur bride, torchère, et cadre.
- Manipulation et extinction par les apprenants (poudres ABC, BC, et poudre Monnex).



3h30



Toute personne travaillant à proximité d'installations utilisant de l'hydrogène, et les personnes chargées de la sécurité incendie au sein de l'établissement.

Info

Les combustibles et les équipements de protection individuelle sont fournis par vos soins.





► Formation des équi- piers d'évacuation

Une fois l'organisation à la gestion de l'urgence définie, validée, et communiquée à tous, former l'ensemble des collaborateurs à diriger et encadrer l'évacuation des personnels et / ou du public

Description

90-00.522

- Rappel des consignes d'urgence de l'établissement.
- Rôles et missions des équi-piers d'évacuation et du responsable d'évacuation.
- Missions spécifiques en présence de personnes à mobilité réduite
- Reconnaissance des itinéraires par niveau et secteur d'activité jusqu'au point de rassemblement.
- Reconnaissance des boîtiers d'alarme évacuation, de la signalisation, B.A.E.S, plans, et consignes.
- Rappel sur le S.S.I, l'alerte, et l'accueil des secours extérieurs.

Pratique:

- Visite exhaustive de l'établissement permettant de visualiser les moyens de secours, organes de sécurité, et issues de secours, par secteur et niveau de chaque équi-pier.
- Mise en œuvre de l'alarme et de l'alerte.



2h30



Equi-piers d'évacuation, guides et serre-files, responsables de site, agents de sécurité, personnel d'accueil.



Le + Desautel

Une visite de terrain permettant de concrétiser les acquis théoriques.

► Mise en place d'un exercice d'évacuation

Valider la formation des référents évacuation, par la réalisation d'un exercice d'évacuation général de l'établissement.

Description

90-00.525

- Scénario pré-établi, entre le formateur et un responsable de l'établissement.
- Vérification que les consignes de sécurité sont apposées dans l'ensemble des locaux, et que les plans d'évacuation sont bien à jour.
- Déclenchement de l'alarme
- Vérification du bon déroulé de la levée de doute, du réarmement du S.S.I, et de l'alerte aux secours extérieurs.
- Le formateur vérifie tout le déroulement des opérations et note les actions menées, ainsi que le temps nécessaire à l'évacuation.
- En fin d'exercice, le formateur rassemble les équipiers d'évacuation et analyse avec eux à chaud le déroulement de l'opération.
- Le formateur rédige un compte-rendu de l'exercice d'évacuation, qu'il adresse ensuite au responsable d'établissement. Ce compte-rendu doit être annexé au registre de sécurité de l'établissement.

Les résultats de l'exercice permettent éventuellement de faire des ajustements sur l'organisation de la gestion de l'urgence, ou sur la formation des équipiers d'évacuation.



Variable selon la taille et la complexité de l'établissement.



L'ensemble du personnel pour l'exercice, et les référents évacuation pour le débriefing à chaud

Option

90-00.529

Possibilité d'intégrer une machine à fumée synthétique pour rendre l'exercice plus réaliste



Le + Desautel

Un débriefing à chaud de l'exercice avec les équipiers d'évacuation



► Formation mise en sécurité et transfert horizontal dans les établissements de type U et J.

Maîtriser les procédures spécifiques d'évacuation dans les établissements hospitaliers et maisons de retraite, notamment les manœuvres liées au transfert horizontal de personnes

Description

90-00.524

- Rappel des consignes de sécurité propres à l'établissement.
- Présentation du compartimentage.
- Rôles et missions de chacun en fonction des services et des horaires de jour et de nuit.
- Modalités d'alarme, d'alerte, et d'accueil des secours extérieurs.
- Rappel sur le S.S.I, plan d'évacuation.
- Techniques générales d'évacuation du personnel, des résidents et des patients,
- Techniques de dégagement d'urgence

Exercices pratiques:

- Mise en œuvre de l'alarme et de l'alerte, avec réarmement du S.S.I
- Mise en sécurité horizontale de patients non valides, et évacuation des personnes valides au point de rassemblement.
- Techniques de dégagements d'urgence.



3h00 à 3h30



Tout le personnel soignant et administratif.
12 personnes au maximum.



Le + Desautel

Une visite terrain
qui permet de concrétiser les acquis

Info

Possibilité d'intégrer une machine à fumée synthétique lors de la partie pratique, afin de mieux cerner la propagation rapide des fumées d'incendie à l'intérieur d'un établissement



► Mise en œuvre d'une évacuation dans les petits établissements

Sur une demi-journée, vous accompagner dans la rédaction de vos instructions en cas d'incendie et dans l'amélioration de la prévention incendie dans votre établissement ; former les salariés désignés comme acteurs d'une évacuation, et réaliser un exercice d'évacuation réel.
La formation « tout-en un », spécialement destinée aux établissements de moins de 20 salariés

Description

90-00.527

- Visite de l'établissement par le formateur et propositions d'axes d'amélioration dans l'organisation de la gestion de l'urgence
- Formation des acteurs de l'évacuation et sensibilisation aux mesures de prévention et de protection contre l'incendie
- Avec les salariés, visite ciblée de l'établissement : les consignes de sécurité, les issues de secours, les cheminements d'évacuation, le point de rassemblement, les organes de sécurité, les moyens de première intervention.
- Si possible, réalisation d'un exercice d'évacuation réel.

Les résultats de l'exercice permettent éventuellement de faire des ajustements immédiats sur l'organisation de la gestion de l'urgence, ou sur la formation des équipiers d'évacuation.



3h00



L'ensemble du personnel pour l'exercice, et les référents évacuation pour la partie formation et visite de site



Option

90-00.529

Possibilité d'intégrer une machine à fumée synthétique pour rendre l'exercice plus réaliste





► Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail

Habilitation INRS n° 1227002/2017/SST-01/0/06

Faire acquérir les gestes de premier secours en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

Description

90-00.530

L'itinéraire pédagogique est conforme aux référentiels de l'I.N.R.S soit 14 heures de face à face pédagogique.

- Définition et rôle du S.S.T. Dans l'entreprise
- La phase analyse lors d'un accident.
- Protéger.
- Alerter et faire alerter.
- Secourir: les différents gestes (théories, démonstrations, cas concrets) : dégagement d'urgence, contrôle de la conscience, saignement abondant, réanimation cardio-pulmonaire, étouffement, malaise, brûlures, fractures, plaies, utilisation du défibrillateur.
- Epreuves certificatives.

Tous nos formateurs S.S.T sont équipés:

- Du contenu pédagogique théorique (INRS).
- D'un vidéo projecteur
- De 3 mannequins. (adulte, enfant, nourrisson)
- D'un défibrillateur automatisé externe de formation.
- De visages à usage unique pour les exercices de réanimation cardio-pulmonaire
- D'une mallette de maquillage professionnel.
- De tous les petits matériels nécessaires à la réalisation de cas concrets, sur des mises en situations très réalistes, en environnement de poste de travail.



14 heures soit deux jours consécutifs
ou non.
De 4 à 10 personnes.



10% de l'effectif total de l'établissement, en
tenant compte des suppléants.



► Formation Maintien et Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail

Habilitation INRS n° 1227002/2017/SST-01/0/06

Rappeler aux titulaires d'un diplôme S.S.T, les gestes de premier secours dans l'attente de l'arrivée des secours extérieurs.

Description

90-00.540

L'itinéraire pédagogique décrit ci-dessous est conforme aux prescriptions de l'I.N.R.S soit 7 heures de face à face pédagogiques.

- Etudes de cas particuliers.
- Analyse des retours d'expérience sur des interventions déjà réalisées par les apprenants.
- Risques internes à l'entreprise.
- Rappel des procédures d'alerte et de secours.
- Secourir: les différents gestes (théories, démonstrations, cas concrets) : dégagement d'urgence, contrôle de la conscience, saignement abondant, réanimation cardio-pulmonaire, étouffement, malaise, brûlures, fractures, plaies, utilisation du défibrillateur.
- Epreuves certificatives

Tous nos formateurs S.S.T sont équipés:

- Du contenu pédagogique théorique (INRS).
- D'un vidéo projecteur
- De 3 mannequins. (adulte, enfant, nourrisson)
- D'un défibrillateur automatisé externe de formation.
- De visages à usage unique pour les exercices de réanimation cardio-pulmonaire
- D'une trousse de maquillage professionnel.
- De tous les petits matériels nécessaires à la réalisation de cas concrets, sur des mises en situations très réalistes, en environnement de poste de travail ou d'accident domestique



7h00



Les personnes déjà titulaires d'un diplôme
S.S.T.
De 4 à 10 personnes.





► Initiation à la prise en charge de l'arrêt cardiaque et à l'utilisation des défibrillateurs cardiaques

Mettre en place les premières mesures face à un arrêt cardiaque

Description

90-00.546

L'itinéraire pédagogique décrit ci-dessous est conforme au décret n° 2007-705 du 4 mai 2007 et à l'arrêté ministériel du 16 juillet 2010.

- Qu'est-ce que l'arrêt cardiaque, comment le reconnaître ?

Les conséquences d'un arrêt cardiaque

- Alerter les secours
- Réaliser une réanimation cardio-pulmonaire
- Comment utiliser un défibrillateur automatisé externe ?



1 heure – possibilité de réaliser 2 ou 3 sessions par demi-journée



Tout salarié d'un établissement équipé d'un défibrillateur.
10 personnes maximum



Le + Desautel

Une formation essentiellement pratique et concrète, animée exclusivement par des formateurs SST.





► **Autres formations et prestations**

- Formation sur Feux d'hélicoptères au sol

A l'aide d'une maquette de cockpit d'hélicoptère, former vos équipes à l'intervention sur un feu d'hélicoptère au sol et au sauvetage des occupants.

- Formation du management à la sécurité incendie (90.00.570)

En un temps minimum, former vos managers à la réglementation incendie et à leurs responsabilités en matière de sécurité incendie.

- Formation des nouveaux entrants (90.00.310)

Organiser l'accueil sécurité au poste de travail, en respectant vos consignes et procédures internes

- Formation aux travaux par point chaud et à l'utilisation du permis de feu (90.00.526)

Former votre personnel pour le sensibiliser aux risques engendrés par les travaux par point chaud et à l'utilisation du permis de feu.

- Réalisation d'un Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels





DESAUTEL
est membre du GEFPI
(Groupement des Entreprises
de Formation Prévention
au risque Incendie)

- **Près de 60 formateurs répartis sur toute la France et entièrement dédiés à cette activité**
- **Plus de 120.000 stagiaires formés chaque année**
- **Organisme de Formation (depuis 1977) n° 82 69 00309 69**
- **Habilitation INRS n° 1530/2012/SST-1/06**

BESANCON 25 90 - 70 - 39

2, rue Robert Schuman
Z.I. des Grands Vaubrenots
25410 - SAINT-VIT
Tél. : 03 81 87 49 90
Fax : 03 81 87 49 99
E-mail : besancon@desautel.fr

BORDEAUX 33 24 - 47 - 40 - 64

37/43, rue Francis Garnier
Z.A. Alfred Daney
33300 - BORDEAUX
Tél. : 05 57 19 18 18
Fax : 05 57 19 18 19
E-mail : bordeaux@desautel.fr

CAEN 50 14 - 61

Rue du Poirier
Z.I. Ouest - 14650 - CARPIQUET
Tél. : 02 31 71 57 00
Fax : 02 31 26 66 61
E-mail : caen@desautel.fr

CLERMONT-FERRAND**15 63 03 - 18**

14, rue F. Forest - Z.A. de l'Artière
63540 - ROMAGNAT
Tél. : 04 73 15 33 45
Fax : 04 73 26 40 24
E-mail : clermontferrand@desautel.fr

DIJON 71 - 58 21 - 89

28A, rue du Professeur Louis Neel
21600 LONGVIC
Tél. : 03 80 74 92 40
Fax : 03 80 74 92 49
E-mail : dijon@desautel.fr

GRENOBLE 38 73 - 74

18, rue de Mayencin - Z.I.
38400 - SAINT-MARTIN-D'HERES
Tél. : 04 76 63 03 03
Fax : 04 76 51 01 14
E-mail : grenoble@desautel.fr

LILLE 59 80 - 62

Z.A.E. de l'Épinette - 59850 - NIEPPE
Tél. : 03 20 48 59 48
Fax : 03 20 48 92 00
E-mail : lille@desautel.fr

LIMOGES 87 23 - 36 - 19

Z.I. Nord - 20, rue Nicolas Appert
87280 - LIMOGES
Tél. : 05 55 01 10 26
Fax : 05 55 49 06 76
E-mail : limoges@desautel.fr

LYON EST 69 01

3, avenue de Lattre de Tassigny
69330 - MEYZIEU
Tél. : 04 72 45 05 80
Fax : 04 72 45 05 79
E-mail : lyon-est@desautel.fr

LYON OUEST 69 07 - 26

99, rue Pierre Corneille - B.P. 3278
69404 - LYON cedex 3
Tél. : 04 72 60 03 03
Fax : 04 72 60 03 19
E-mail : lyon-ouest@desautel.fr

MARSEILLE 13 84 - 83

191, boulevard de la Valbarelle
Z.A. de Saint Marcel - 13011 MARSEILLE
Tél. : 04 91 72 72 20
Fax : 04 91 72 72 29
E-mail : marseille@desautel.fr

MONTPELLIER 66 - 11 34 30 - 48

1737, route de Toulouse - Central Park
34070 - MONTPELLIER
Tél. : 04 67 69 26 54
Fax : 04 67 69 27 67
E-mail : montpellier@desautel.fr

NANCY 55 - 57 54 - 88

80, Boulevard de la Moselle
54340 - POMPEY
Tél. : 03 83 38 83 00
Fax : 03 83 38 83 09
E-mail : nancy@desautel.fr

NANTES 56 44 - 85

Centre de Gros de Nantes Est
26 bis, rue du Marché Commun
CS 23208 - 44332 - NANTES Cedex 3
Tél. : 02 28 01 46 46
Fax : 02 28 01 46 49
E-mail : nantes@desautel.fr

NICE 20 06 04 - 05

105, route Canta Galet
CS 73022 - 06201 - NICE Cedex 3
Tél. : 04 92 47 74 00
Fax : 04 92 47 74 09
E-mail : nice@desautel.fr

PARIS NORD 60 95 93

13, rue de la Perdrix - BP 45010
TREMBLAY-EN-FRANCE
95911 - ROISSY CDG Cedex
Tél. : 01 48 63 98 00
Fax : 01 48 63 98 19
E-mail : paris-nord@desautel.fr

PARIS OUEST 92 78 - 28

125, avenue Louis Roche - Bat 5B
Z.I. Les Basses Noëls
92622 - GENNEVILLIERS cedex
Tél. : 01 41 47 22 90
Fax : 01 41 47 22 99
E-mail : paris-ouest@desautel.fr

PARIS CENTRE 75

1, avenue des Lys
P.A. des Petits Carreaux - CS 30013
94385 BONNEUIL SUR MARNE
Tél. : +33 (0)1 41 94 11 40
Fax : +33 (0)1 41 94 11 49
E-mail : paris-centre@desautel.fr

PARIS SUD 94 - 91 77

333, avenue Marguerite Perey
Zone du Parc Levant - 77127 - LIEUSAIN
Tél. : +33 (0)1 83 92 24 50
Fax : +33 (0)1 83 92 24 59
E-mail : paris-centre@desautel.fr

POITIERS 86 16 - 17 - 79

1, rue du chant des oiseaux
Pôle République 2 - 86000 - POITIERS
Tél. : 05 49 46 88 66
Fax : 05 49 46 88 69
E-mail : poitiers@desautel.fr

**REIMS 51 02-08-10-52**

Z.I. du Moulin de l'Ecaille
7, Rue Joseph Cugnot - 51430 TINQUEUX
Tél. : 03 26 79 70 10
Fax : 03 26 79 70 14
E-mail : reims@desautel.fr

RENNES 53 35 22 - 29

Route de Chartres
35230 - NOYAL CHATILLON-SUR-SEICHE
Tél. : 02 99 32 68 85
Fax : 02 99 32 13 90
E-mail : rennes@desautel.fr

ROUEN 76 27

3, avenue Emile Basly
76120 LE GRAND QUEVILLY
Tél. : 02 35 03 02 00
Fax : 02 35 03 26 25
E-mail : rouen@desautel.fr

SAINT-ETIENNE 43 42

16, allée du Pilat
Z.A. Plateau des Forges
42100 - SAINT-ETIENNE
Tél. : 04 77 95 35 45
Fax : 04 77 95 35 49
E-mail : saint-etienne@desautel.fr

STRASBOURG 67 68

5A, rue de l'Énergie - Z.A. Sud
67210 - OBERNAI
Tél. : 03 88 50 46 29
Fax : 03 88 49 20 61
E-mail : strasbourg@desautel.fr

TOULOUSE 09 31 65 - 32 - 82 - 81 - 12 - 46

4 avenue de la Sandrone - Bât 2
ZI du Bois Vert
31120 - PORTET-SUR-GARONNE
Tél. : 05 34 61 31 40
Fax : 05 34 61 31 49
E-mail : toulouse@desautel.fr

TOURS 37 49 - 72 - 41 - 45

8, rue Nicolas APPERT
37300 - JOUÉ LES TOURS
Tél. : 02 47 49 13 50
Fax : 02 47 49 13 51
E-mail : tours@desautel.fr

